

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 22 JANVIER 2015

L'an deux mille quinze, le 22 janvier à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 16 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la maison intercommunale à Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Didier Somen.

Délégués en exercice : 23 Suppléants: 14
Délégués présents : 15
Voix délibératives : 15

Titulaires présents : André Cabot, Jean-Claude Clergue, Thierry Maliet, Didier Somen, Jean-Luc Cantaloube, Jean-Claude Madaule, Jean-David Roockx, Sabine Boudou-Ourliac, Philippe Delabre, Jean-Luc Espitalier, Eric Pujol, Gilbert Assié, Jean-Louis Guianvarch,

Suppléants présents avec voix délibérative : Fatima Selam, Bernard Trouilhet

Titulaires excusés : Sylvian Cals, Alain Rouquier, René Cabrol

La séance a été ouverte, sous la présidence de Didier Somen.

Il a été procédé à l'appel nominal des délégués (13 titulaires présents et 2 suppléants) et constaté que le quorum était atteint (15/23). Jean-Claude Clergue est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 janvier 2015

Le président fait lecture du procès-verbal de la séance du comité syndical du 16 janvier, qui est approuvé à l'unanimité.

2. Election de la Commission d'Appel d'Offres

Conformément au code des marchés publics, il est procédé à l'élection de la commission d'appel d'offres, qui est présidée de droit par le président du SMIX PETR du Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Elle doit être composée de 5 titulaires et 5 suppléants.

Il est proposé qu'elle soit composée d'un titulaire et d'un suppléant par communauté de communes.

L'élection, d'un commun accord, se fait à main levée.

Sont désignés à l'unanimité (15 voix) :

Titulaires :

- Jean-Claude Clergue
- Sabine Boudou-Ourliac
- Jean-Luc Cantaloube
- Eric Pujol
- Alain Assié

Suppléants :

- André Cabot
- Jean David Roockx
- Jean Claude Madaule
- Jean Luc Espitalier
- Jean Louis Guianvarch

3. Vote du budget primitif 2015 et de la participation des communautés de communes membres

Suite au débat d'orientations budgétaires du 16/01/15, il est présenté une proposition de budget primitif 2015, dans la continuité des missions et des actions menées antérieurement par l'association de Pays Albigeois et Bastides.

- **Section Fonctionnement**
 - Total Dépenses: 511 295 €
 - Total Recettes: 511 295 € (avec le maintien d'une participation des communautés de communes à hauteur de 3,30€ par habitant)
- **Section Investissement :**
 - Total Dépenses: 153 000 € (la dépense concernant l'achat de véhicules de service étant ramenée à 30 000€)
 - Total Recettes: 153 000 €

La proposition de budget a été adoptée, sur la base d'une participation des communautés de communes à 3,30 € par habitant, à l'unanimité des membres présents.

4. Délibérations de gestion courante

Un certain nombre de délibérations sont proposées et acceptées par le comité syndical, après en avoir délibéré:

- Dématérialisation des actes administratifs
- Indemnité de gestion du percepteur
- Délégation de gestion courante au Président
- Indemnités de fonction des élus ayant délégation
- Conditions de prise en charge des frais de déplacements et de mission du personnel
- Cotisation à l'assurance chômage
- Adhésion au centre de gestion du Tarn avec le service de médecine du travail et au contrat groupe de prévoyance avec la SOCAP (sans franchise)
- Enveloppe de régime indemnitaire du personnel

5. Questions diverses :

Il est convenu que les réunions du comité syndical seront organisées en tournant sur les 5 communautés de communes (Villefranche, Valence, Réalmont, Carmaux, Les Cabannes), les réunions de bureau pouvant elles se tenir à St Juéry.

Les convocations se font, d'un commun accord, par courrier électronique avec accusé de réception.

Il est ainsi retenu d'organiser le prochain comité syndical aux Cabannes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h15, en invitant l'assemblée à prendre part au buffet.

Réunion du bureau du PETR : Mercredi 28 janvier à 18h, 69 avenue Jean Jaurès à St Juéry

Le Président Didier Somen

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude Clergue